



Communiqué de presse – 11 décembre 2025

Rejet de l'offre de reprise en Scop du groupe Brandt : une occasion manquée pour l'industrie

Le tribunal des affaires économiques de Nanterre a prononcé la liquidation judiciaire du groupe Brandt. L'offre de reprise en Scop, portée par les salariés engagés aux côtés du groupe Revive, n'a pas été retenue, malgré le soutien des élus locaux et de l'État pour sauver près de 400 emplois. Le Mouvement des Scop et des Scic, qui a accompagné la structuration de ce projet, regrette cette issue et la disparition d'une entreprise emblématique de l'industrie française, dernier fabricant de gros électroménager sur le territoire national.

Au-delà du cas particulier de Brandt, cette décision fait perdre une opportunité majeure pour la réindustrialisation. Le modèle Scop s'impose pourtant comme une solution solide et éprouvée pour les reprises industrielles : ni revendable, ni délocalisable, il garantit l'ancrage territorial de l'activité et sécurise les investissements publics comme privés ; il renforce structurellement les fonds propres, orientant l'entreprise vers la stabilité de long-terme et son fonctionnement démocratique favorise l'implication des salariés.

Au-delà des récentes reprises comme Duralex et Bergère de France, de nombreuses entreprises issues de reprises en difficulté sous forme de Scop en témoignent : ACOME, leader français de la production de câbles, Parcs & Sports, acteur reconnu de l'aménagement urbain ; ou encore, plus récemment, Quonex Alsatel, spécialiste des équipements numériques. Il faut noter que le taux de pérennité à 5 ans des Scop et Scic est de dix points supérieurs à celui de l'ensemble des entreprises françaises (79 % contre 69 %).

Le Mouvement des Scop et des Scic demeure mobilisé pour accompagner les projets de reprise et défendre un modèle d'entreprise capable de préserver les emplois et les savoir-faire sur les territoires.

A propos de la CG Scop

La Confédération générale des Scop et des Scic, aussi appelée Le Mouvement Scop, est le porte-parole des 87 699 salariés des Scop, Sociétés coopératives et participatives, et Scic, Sociétés coopératives d'intérêt collectif, auprès des pouvoirs publics et des acteurs politiques, économiques et sociaux. Elle a pour mission de coordonner et d'animer le réseau de 4 558 sociétés coopératives, présent sur tout le territoire avec 9 unions régionales et 4 fédérations de métiers (BTP, industrie, communication, CAE). Les Scop et les Scic s'inscrivent pleinement dans l'économie sociale et solidaire et le Mouvement propose un service complet aux structures adhérentes et porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création d'entreprises comme à leur développement, formations, échanges professionnels...

les-Scop.coop

Contacts presse

Agence Shadow communication

Pierre Ananou - pananou@shadowcommunication.fr - 06 10 63 66 61

Karima Doukkali - karimadoukkali@shadowcommunication.fr - 07 77 36 64 10

Aurélie Vincent - aurelievincent@shadowcommunication.fr - 06 58 66 80 49